Délibération n° 20192908-0092

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix-huit du mois de septembre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 13 septembre 2019 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 11
M. Roland BERNARD, M. Jean-Yves GARNIER, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Dominique GOURY, Mme Emilie DROUHOT, M. Philippe GONDRE, Mme Florence MILLON, Mme Marion PELLEGRIN, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC.

Etaient absents : 8
M. Benoît GOSSELIN, Mme Béatrice ALLOSIA, M. Paul DAVIN, Mme Marie-Andrée FESTA, Mme Nathalie LAJKO, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARPILLON, M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et représentés : 2
M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Dominique GOURY, Mme Béatrice ALLOSIA ayant donné pouvoir à Mme Martine MARC.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

CREATION D'UN DEPOT DE FEUX ARTIFICE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire

Rappelle que la SARL ONE SHOT Production, représentée par Madame Barbara CREISSARD, a déposé le 28 mai 2019 en Préfecture des Hautes-Alpes une demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour la création d'un dépôt d'explosifs (feux d'artifice).

Considérant la sensibilité de cette installation, la consultation du public s'est déroulée de manière restreinte, avec une consultation uniquement possible en Préfecture sur demande écrite et par les personnes justifiant d'un intérêt à connaître le projet.

Précise que la consultation du public s'est déroulée du 12 août au 6 septembre 2019 et que le conseil municipal doit donner son avis sur le projet.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :
- **Rendre** un avis favorable sur le projet de création d'un dépôt d'explosif (feux d'artifice) par la société SARL ONE SHOT Production ;
- **Charge** Monsieur le Maire à transmettre toutes pièces nécessaires aux services de l'Etat.

Membres en exercice :	**19**	**Pour :**	**13**
Membres présents :	**11**	**Abstention :**	**0**
Membres représentés :	**2**	**Contre :**	**0**

Ainsi fait et délibéré le 18 septembre 2019

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

MAIRIE DE SAINT BONNET-EN-CHAMPSAUR 05 (Hautes-Alpes)

Transmis en Préfecture le :
Affiché ou publié le : 19 SEP. 2019